



Achat sur internet commande annulé compte débité

Par **merville77**, le **23/01/2008** à **14:05**

j'ai commandé du matériel photo sur internet, puis à leur demande, comme le matériel n'était pas disponible, j'ai annulé ma commande. Ils n'ont pas respecté mon annulation et ils m'ont débité sans me livrer de marchandise. malgré mes relances téléphonique et courrier recommandé depuis un mois ils ne me donnent pas de nouvelle.
Que dois-je faire pour faire valoir mes droits.